

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1659 Décisions concernant les Services Etat

n° 1659

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

27 décembre 1966

Numéro JO

n° 7 du 01/07/1965

Date du numéro

1 juillet 1965

TEXTE INTÉGRAL

Le sergent-chef I.Ma. Monnier (Augustin), débarqué à Djibouti le 6 octobre 1966, est affecté à la Milice de la C.F.S. coster du 7 Cepre 1966. Ce sous-officier sera employé au Dépôt de Djibouti et chargé des effectifs, de la chancellerie et du recrutement du Corps, en remplacement de l'adjudant Buchet (Georges), rapatriable. Le sergent-chef Monnier prendra ses fonctions à compter du 1^{er} novembre 1966.